

**CONFÉRENCE DES VICE-DOYENS AUX ÉTUDES MÉDICALES POSTDOCTORALES  
DES FACULTÉS DE MÉDECINE DU QUÉBEC**



Le 15 août 2017

**PAR COURRIEL**

Monsieur Christopher Lemieux  
Président  
Fédération des médecins résidents du Québec  
630, rue Sherbrooke Ouest, bureau 510  
Montréal (Québec) H3A 1E4

**Objet : Libération sans pénalité des résidents dans le cadre de certaines activités**

Monsieur le Président,

Les membres de la Conférence des vice-doyens aux études médicales postdoctorales confirment, par la présente, le renouvellement de leur accord pour la libération des médecins résidents, sans pénalité sur le plan des absences (75 %), afin qu'ils puissent assister aux activités des Journées Carrière (Norme B : B1.3.6), de la Journée du médecin résident (Rôle CanMEDS : professionnel, Norme B : B5.7.4), aux visites d'agrément (Rôle CanMEDS : collaborateur, Norme B : B1.3.8), au Colloque annuel sur les PREM en médecine familiale pour les R-1 (Norme B : B1.3.6) et à tout comité ou réunion d'un organisme québécois ou canadien lié aux études médicales ou à l'agrément (Rôles CanMEDS : Leader, professionnel et collaborateur).

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Le président de la  
Conférence des vice-doyens aux études médicales  
postdoctorales des facultés de médecine

A handwritten signature in blue ink, appearing to read "MT".

Matthieu Touchette  
Vice-doyen aux études médicales postdoctorales  
Faculté de médecine et des sciences de la santé  
Université de Sherbrooke

c. c. Membres de la Conférence des vice-doyens aux études médicales postdoctorales  
Monsieur Patrice Savignac Dufour, Directeur général, FMRQ